

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE AU CONGO

Naasson LOUTETE-DANGUI

(Ministère du Plan et de l'Économie, Brazzaville, République Populaire du Congo)

INTRODUCTION

Entre 1950 et 1980, c'est-à-dire en l'espace de 30 ans, la population des pays en voie de développement a presque doublé, elle est passée de 1,7 à 3,3 milliards d'habitants (1).

Pour le Congo et bien d'autres pays en développement, l'immigration étrangère serait une des causes les plus immédiates de cette croissance rapide de la population.

En effet, depuis la pénétration coloniale, l'immigration étrangère au Congo a toujours revêtu une importance exceptionnelle, à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Mais, l'ampleur de ce vaste mouvement a considérablement augmenté, surtout depuis le début des années 70, avec l'arrivée d'un nouveau type de migrants : les réfugiés politiques.

L'immigration étrangère au Congo n'a jamais fait l'objet d'étude particulière. La présente communication va tenter de décrire les évolutions du courant migratoire étranger du Congo.

APERÇU DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE AU CONGO PENDANT L'ÈRE COLONIALE

Le Congo Français, de 1958 à la veille de l'indépendance, est bien différent de celui de l'année 1920, période pendant laquelle l'échec des grandes compagnies concessionnaires était consommé.

Le territoire qui allait devenir 40 ans plus tard la République du Congo avait peut-être 600 000 habitants à peine en 1920. La population urbanisée n'existait presque pas; le pays était presque exclusivement agricole. Brazzaville n'était qu'un gros bourg de 10 000 habitants tandis que Pointe-Noire, petite agglomération autour d'un Wharf primitif n'avait que quelques milliers d'âmes.

Après 1920, le Congo (appelé Moyen Congo) va connaître un vaste mouvement d'immigration étrangère favorisée par la construction du Chemin de Fer CONGO-OCÉAN (C.F.C.O.).

(1) Population Reports, Série M, Numéro 7, octobre 1984 «Population Information Program», The Johns Hopkins University, Hampton House, Baltimore, Maryland 21205 USA.

a) Origines des migrants

— *Les Tchadiens, les Oubanguiens, les Camerounais, et les Gabonais*

A la suite de la décision prise en février 1925 par le «procensul» Raphaël Antonetti de terminer au plus vite le Chemin de Fer Congo Océan (qui relie Brazzaville et Pointe-Noire), en «attaquant» plusieurs tronçons à la fois, il fut décidé d'aller chercher les travailleurs ailleurs qu'au Congo, c'est-à-dire au Tchad, en République Centrafricaine (Oubangui-Chari), au Cameroun et au Gabon.

Les acheminements commencèrent le 15 mars 1925; les premiers réservoirs disponibles furent les trois circonscriptions de l'Oubangui-Chari (R.C.A.) à qui on exigea de fournir chacune 1 000 hommes. Puis, plus au Nord du Tchad, on ponctionna le Batha et le Ouaddai (deux circonscriptions du Tchad). Seuls les Toubous échappèrent à la razzia.

Le 31 décembre 1926, 1 500 hommes furent jugés aptes, c'est-à-dire bons à être dirigés vers les chantiers au Moyen Congo (République du Congo).

Les trajets étaient longs et pénibles : les recrues du Tchad partaient à pied jusqu'à Bangui. De Bangui à Brazzaville, on les acheminait sur le fleuve Oubangui, puis le fleuve Congo, par convois, entassés sur des chalands jusqu'à Brazzaville; puis à pied, sur 600 km, de Brazzaville à Pointe-Noire. Aucune nourriture n'était prévue.

Sur 8 000 hommes recrutés par les premiers convois, 1 700 arrivèrent à destination.

Face aux épidémies consécutives dues à l'entassement pendant des semaines sur des chalands presque sans nourriture et dans des conditions d'hygiène inimaginables, les Saras du Tchad et les Bandas de l'Oubangui-Chari (R.C.A.) venus des savanes, accoutumés à un climat sec et aux céréales, transplantés nus sous un climat équatorial humide et soumis à un régime alimentaire différent du leur, résistèrent moins.

Aussi, cette situation amena le Gouverneur Général Antonetti à proclamer : «il faut accepter le sacrifice de six à huit mille hommes, ou renoncer au Chemin de fer», puis, avec plus d'énerverment, il ajouta : «Il me faut dix mille morts pour mon chemin de fer».

Albert Londres, de son côté, conclut en disant que : «Le sacrifice est plus considérable; à ce jour, il ne dépasse pas dix sept mille (17 000) morts».

Ainsi, les conséquences furent celles qu'on pouvait attendre : dès 1928, éclate une insurrection générale du Moyen-Congo à l'Oubangui-Chari, qu'il faudra plusieurs années pour réduire. En attendant, il fallait finir le Chemin de fer. Mais avec quels travailleurs ?

— *Les Chinois*

A la suite de l'insurrection générale et de l'émigration des Saras du Tchad au Nigéria, le Ministre des Colonies, Maginot eut une «idée géniale» pour venir au secours d'Antonetti. Il fit importer au Congo des travailleurs chinois. C'est un armateur de Haï-Phong (Indochine) qui fut chargé de la besogne. Il trouva 600 coolies, littéralement ramassés dans toutes les couches des populations ponctionnées. Vinrent ainsi sur les chantiers du Chemin de fer Congo-Océan des chinois de tous poils : des coiffeurs, des soldats, des voleurs.

Sur le chemin qui les avait acheminés au Congo, un surveillant fut tué.

Alors, contrairement aux Tchadiens et Oubangiens, les travailleurs chinois eurent droit à des privilèges exorbitants. Ils avaient des cuisiniers qui faisaient «leur cuisine spéciale» et dont les ingrédients venaient spécialement de Chine. Ils avaient leur cinéma, leurs salles de jeux ! des vacances à Pointe-Noire. Mais, quand on dut les faire travailler, ils opposèrent une force d'inertie insolente; on craignit même une révolte; il fallut alors doubler la police en donnant des cartouches aux sentinelles; 190 chinois furent reconnus comme meneurs dangereux qu'il fallait rapatrier d'urgence. Un an plus tard, 400 autres furent renvoyés pour mauvaise volonté incurable. Une fois de plus, c'est la population africaine (Tchadiens, Oubangiens, Camerounais, Gabonais, Congolais) qui fit les frais de l'opération par des «recrutements» renouvelés. Et les travaux avançaient laborieusement. En juillet 1934, le chemin de fer Congo-Océan fut achevé.

b) Conséquences de la construction du chemin de fer

La construction du chemin de fer Congo-Océan a été ainsi une réalité de l'immigration étrangère au Congo pendant l'ère coloniale. Cette œuvre, une voie de 511,5 kms (en 1934) a coûté 930 millions de francs de l'époque soit quelques 231 millions de franc-or. Elle a mobilisé 127 250 travailleurs dont entre 16 000 et 23 000 sont morts au champs. Ainsi des Saras du Tchad, des Bandas de la R.C.A., des Chinois, ... sont morts d'avoir été déracinés.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE AU CONGO

Les données susceptibles de décrire les évolutions récentes de l'immigration étrangère au Congo proviennent des recensements de la population de 1974 et 1984.

a) L'immigration étrangère au Congo d'après le recensement de 1974

Les résultats du recensement général de la population de 1974 montrent que, sur une population de 1 319 790 habitants dénombrés au Congo, 54 223 habitants sont des immigrants étrangers, soit 4,11 %.

La répartition de ces immigrants étrangers (Cf. tableau 1) selon le pays d'origine et le lieu de résidence au Congo montre que 42 170 d'entre eux sont originaires de l'Afrique Centrale, soit 77,80 % du total des immigrants étrangers; 7 065 viennent d'autres pays d'Afrique, soit 13,03 %. Quant aux immigrants étrangers originaires des pays d'Europe, ils sont au nombre de 4 988, soit 9,17 % du total des immigrants étrangers.

D'autre part, sur les 54 223 immigrants étrangers recensés au Congo en 1974, les Zaïrois qui représentent 58,91 % sont les plus nombreux; viennent ensuite les Centrafricains (9,88 %) et les Français (6,56 %).

La forte proportion de Zaïrois pourrait être attribuée à la situation géographique qui favoriserait l'entrée incontrôlée des Zaïrois par le Pool, la Bouenza, le Niari qui sont trois

régions aux frontières communes et n'ayant pas de délimitations précises avec le Zaïre. De même, le trafic journalier et régulier entre les capitales (Brazzaville et Kinshasa) des deux pays, renforcé par les traversées souvent incontrôlées du fleuve par pirogue, est aussi un élément qui expliquerait cette forte proportion des Zaïrois recensés au Congo.

La répartition de ces immigrants selon la zone de résidence au Congo montre que 36 672, soit 67,63 % vivent en zone urbaine constituée par les 4 principales villes (Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo, et Nkayi) du Congo; le reste, c'est-à-dire 17 551, soit 32,57 % vit en zone rurale.

Tableau 1
RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRANTE
SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE AU CONGO EN 1974

Pays d'origine	Lieu de résidence au Congo en 1974						TOTAL
	Zone urbaine					Zone rurale	
	Brazzaville	Pointe-Noire	Loubomo	Nkayi	Ensemble Zone urbaine		
Afrique Centrale	15 866	5 647	921	4 059	26 493	15 677	42 170
dont : Zaïre	12 176	3 255	685	4 007	20 123	11 819	31 942
R.C.A.	2 672	431	73	37	3 213	2 144	5 357
autres pays	1 018	1 961	163	15	3 157	1 714	4 871
<i>Autres pays d'Afrique</i>	<i>3 616</i>	<i>2 031</i>	<i>216</i>	<i>73</i>	<i>5 936</i>	<i>1 129</i>	<i>7 065</i>
<i>Autres pays :</i>	<i>2 299</i>	<i>1 755</i>	<i>122</i>	<i>67</i>	<i>4 243</i>	<i>745</i>	<i>4 988</i>
Dont France :	1 612	1 500	50	27	3 189	367	3 556
TOTAL	21 781	9 433	1 259	4 199	36 672	17 551	54 223

Le foyer le plus important de l'immigration étrangère au Congo, en zone urbaine, est Brazzaville, qui abrite à elle seule 21 781 immigrants étrangers, soit 59,40 %; viennent ensuite Pointe-Noire (25,72 %), Nkayi (11,45 %) et Loubomo (3,43 %).

Enfin, sur les 54 223 immigrants recensés au Congo en 1974, les femmes sont les plus nombreuses (51 % contre 49 %).

Sur 31 942 immigrants Zaïrois recensés au Congo en 1974, 17 050 soit 53,40 % sont des femmes; les hommes quant à eux représentent 46,60 % du total des immigrants Zaïrois au Congo.

b) L'immigration étrangère au Congo d'après le recensement général de la population de 1984

Les données sur l'immigration étrangère au Congo en 1984 ne concernent que la zone urbaine constituée par les 4 principales villes : Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi. En 1984, a été réalisé le deuxième recensement général de la population du Congo.

Tableau 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRANTE SELON LE PAYS D'ORIGINE ET LE SEXE EN 1974

Pays d'origine	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Afrique Centrale :</i>	20 845	23 092	43 937
dont : Zaïre	14 982	17 050	31 942
R.C.A.	2 627	2 730	5 357
Autres pays	3 326	3 312	6 638
<i>Afrique de l'Ouest :</i>	2 601	1 706	4 307
<i>Autres pays d'Afrique :</i>	537	454	991
<i>Europe :</i>	2 381	2 235	4 616
dont : France	1 865	1 691	3 556
Autres pays	516	544	1 060
<i>Autres pays :</i>	189	183	372
TOTAL	26 553	27 670	54 223

Cette opération a permis de recenser, dans les 4 grandes villes, 50 862 immigrants étrangers, soit 5,18 % de la population vivant dans ces 4 grandes villes. Mais ce chiffre est loin de refléter la réalité telle qu'elle est perçue. En effet, le chiffre concernant les Zaïrois dénombrés à Brazzaville a été vraisemblablement sous-estimé (cf tableau 3).

En dehors donc de Brazzaville, on remarque que Pointe-Noire et Loubomo sont les 2 villes du Congo où l'immigration étrangère a été la plus importante entre 1974 et 1984; pour la ville de Pointe-Noire, le chiffre de la population immigrante est passé de 9 433 à 20 640, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,5 %. Le boom pétrolier que connaît cette ville depuis 1979 serait l'élément fondamental de cet accroissement extrêmement accéléré de la population étrangère.

Quant à la ville de Loubomo, l'effectif des étrangers qui était de 1 259 est passé à 2 656. L'immigration étrangère que connaît cette ville est essentiellement due aux Zaïrois. En effet, cette ville, qui est située entre Brazzaville et Pointe-Noire, sert de point de transit. Les nombreux Zaïrois qui viennent du Bas-Zaïre par pistes et routes marquent d'abord un arrêt à Loubomo avant d'atteindre Brazzaville ou Pointe-Noire.

FACTEURS EXPLICATIFS DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE AU CONGO

Que les nombreux immigrants étrangers recensés au Congo viennent directement des pays frontaliers ou d'ailleurs, la différence est de peu d'importance en regard de ce fait fondamental : ils ont quitté des pays et des horizons qui leur étaient familiers pour s'installer dans un milieu où les conditions d'existence sont tout autres. Il faut donc qu'ils y trouvent un avantage indiscutable. Les raisons qui les y poussent sont nombreuses et variées.

Tableau 3
RÉPARTITION DE LA POPULATION IMMIGRANTE
SELON LE PAYS D'ORIGINE, LE SEXE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE EN 1984

	Lieu de résidence au Congo en 1984														
	Brazzaville			Pointe-Noire			Loubomo			Nkayi			Ensemble zone urbaine		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
<i>Afrique Centrale :</i>	8 172	8 888	17 060	7 668	7 878	15 546	978	1 284	2 262	2 000	2 236	4 236	18 818	20 286	39 104
dont Zaïre	5 156	6 248	11 404	5 532	5 820	11 352	778	1 164	1 942	1 944	2 206	4 150	13 410	15 438	28 848
R.C.A.	1 416	1 560	2 976	216	150	366	70	28	98	26	2	28	1 728	1 740	3 468
Autres pays	1 600	1 080	2 680	1 920	1 908	3 828	130	92	222	30	28	58	3 680	3 108	6 788
<i>Afrique de l'Ouest :</i>	1 712	1 016	2 728	2 430	1 320	3 750	156	128	284	32	2	34	4 330	2 466	6 796
<i>Autres pays d'Afrique :</i>	192	152	344	84	36	120	18	18	36	6	—	6	300	206	506
<i>Pays d'Europe :</i>	928	920	1 848	462	426	888	14	10	24	16	6	22	1 420	1 362	2 782
dont France	688	664	1 352	414	372	786	12	2	14	—	—	—	1 114	1 038	2 152
<i>Autres pays :</i>	652	576	1 228	162	174	336	32	18	50	24	36	60	870	804	1 674
TOTAL	11 656	11 552	23 208	10 806	9 834	20 640	1 198	1 458	2 656	2 078	2 280	4 358	25 738	25 124	50 862

a) Les facteurs économiques

Ils comptent parmi les puissants motifs de départ vers d'autres horizons et celui qui joue le rôle essentiel est le besoin d'argent. En effet, la plupart des migrants se déplacent dans l'espoir de trouver des emplois et, quand ils trouvent ces emplois, ils se félicitent le plus souvent de leur décision parce que gagnant plus d'argent qu'auparavant, même s'ils sont employés comme manœuvres. L'illustration la plus voyante est donnée par la ville de Nkayi (centre agro-industriel) où la plupart des Zaïrois qui viennent s'y établir sont vite employés comme «coupeurs de cannes à sucre» par la sucrerie du Congo (SUCO).

D'autre part, la plupart des migrants acceptent souvent des emplois dont personne ne veut et travaillent avec acharnement pour produire des biens et fournir des services qui, sans eux, pourraient ne pas exister. Ici encore, on peut citer l'exemple palpable de nombreux Zaïrois qu'on rencontre à Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi et qui exercent le métier de «conducteur de pousse».

Ainsi, sous leurs divers aspects, les facteurs économiques apparaissent comme assez puissants pour faire naître ou entretenir la migration internationale. Toutefois, ces facteurs économiques peuvent revêtir plus ou moins d'importance selon l'origine des migrants :

— *Les Africains*

La présence des immigrants étrangers originaires des pays d'Afrique est d'autant plus visible dans le paysage urbain du Congo qu'ils se regroupent volontiers dans un même quartier. Si les Zaïrois, plus nombreux, se retrouvent presque dans tous les quartiers des villes du Congo, ce n'est pas le cas des «Haoussas», qui constituent d'ailleurs un groupe assez particulier, formé par des islamisés d'origines diverses (Sénégalais, Maliens, Béninois, Mauritaniens, Togolais, Tchadiens), et qui sont presque voués au petit et grand commerces des produits de l'artisanat aux tissus et à de multiples produits d'importation (montres, vêtements). On les soupçonne, partout, de pratiquer activement la contrebande, accusation que conforte leur présence assidue près des lieux où sont «produits» or, ivoire et diamants. Ils vont et viennent d'une ville, et d'un pays à l'autre, avec beaucoup de facilité.

— *Les minorités étrangères non-africaines*

Malgré la place prépondérante que tiennent dans les villes du Congo les originaires de l'Afrique Noire, on ne saurait négliger celle qu'occupent les minorités étrangères non-africaines.

— *Les Européens*

En dépit de leur effectif relativement réduit, ils jouent, dans plusieurs domaines, un rôle considérable. Directement ou indirectement, leur installation au Congo est une conséquence de la colonisation. Si leurs activités ont dû évoluer depuis quelques années, si leur présence même est localement remise en cause, ils continuent d'avoir une grande influence sur les activités urbaines, notamment dans le secteur économique moderne. D'autre part, un des caractères marquants du peuplement européen du Congo est son implantation surtout urbaine : en effet, ne s'installent en milieu rural que les exploitants

forestiers, responsables d'entreprises minières ou techniciens d'usines; la majorité des «expatriés» travaillent en ville, qu'il s'agisse de fonctionnaires des différents services publics, ou des cadres et employés des entreprises privées.

Notons que, depuis la fin de l'époque coloniale, les conditions d'immigration au Congo ont changé pour les Européens. La rapide africanisation des cadres a réduit le nombre de postes disponibles dans les secteurs public et privé. Aussi, la plupart des Européens qui immigrent au Congo, le font surtout au titre de l'assistance technique ou de la coopération.

— *Les Libano-syriens*

Parmi les minorités étrangères non-africaines qui immigrent au Congo, il en est une qui occupe aujourd'hui une place particulière : les originaires du Moyen-Orient, qu'on appelle généralement Libano-syriens. Dans ce groupe, les libanais tiennent une forte majorité. Entrepreneurs, pratiquant entre eux une solidarité active, les Libanos-syriens se sont taillés une place de choix dans le commerce d'import-export et le commerce de distribution.

b) Les facteurs socio-politiques

Aux facteurs économiques favorisant les migrations internationales, s'ajoutent les facteurs socio-politiques. En effet, au cours des 10 dernières années, les mouvements de rébellion ou les guerres civiles qui ont ensanglanté certaines parties de l'Afrique ont favorisé l'arrivée massive des réfugiés au Congo. Ainsi, au 31 décembre 1985, le comité National d'Assistance aux Réfugiés (C.N.A.R.) a enregistré 1 287 réfugiés, répartis de la manière suivante selon le pays d'origine :

Tchad.....	602
Zaïre.....	400
R.C.A.....	140
Rwanda.....	72
Cameroun.....	69
Ouganda.....	4

CONSÉQUENCES DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE AU CONGO

Si de nombreux pays se félicitent de recevoir de l'étranger des travailleurs qui fournissent, à peu de frais, une main-d'œuvre supplémentaire, il n'en est peut-être pas ainsi pour le Congo où se posent actuellement de nombreux problèmes sociaux qui seraient dûs en partie à l'immigration étrangère.

Parmi ces problèmes, nous citerons celui de la croissance démographique et l'extension des villes. En effet, l'immigration étrangère au Congo est l'un des facteurs de la croissance rapide de sa population urbaine. A l'intérieur des périmètres urbains et des villes du Congo, les espaces demeurés autrefois libres sont investis, les uns après les autres,

avec ou sans accord des autorités municipales (exemples de la «Patte d'Oie» à Brazzaville, dans sa partie Sud-Ouest, et de Loandjili, à Pointe-Noire).

L'extension des quatre principales villes du Congo se traduit aussi à l'heure actuelle par le quadrillage des vieux quartiers originels, quadrillage qui se prolonge de façon continue et désordonnée.

D'autre part, l'accroissement démographique et l'extension anarchique des zones urbaines du Congo ne se font pas sans poser de sérieux problèmes d'équipements sociaux et collectifs de base. L'insuffisance de ces équipements dans les différents quartiers des villes se fait de plus en plus sentir par les habitants. Déjà en 1976 H. Backa et J.P. Poaty (2), dans «Sondage d'opinion sur les logements à Brazzaville», révélaient que 70 % de la population totale de Brazzaville n'étaient pas alimentés en eau. Si la présence des puits compense cette carence, il faut noter que l'eau des puits n'est pas potable.

Dans certains quartiers de Brazzaville, l'eau infectée de la rivière «Maduku-Tsekele» ou de la rivière Mfoa est utilisée pour les besoins des ménages.

L'accroissement démographique et l'extension désordonnée des villes imposent ainsi aux autorités municipales l'augmentation des équipements collectifs tels que écoles, dispensaires,... Il faut noter également le grave problème de logement, bien de consommation le plus onéreux, surtout à Brazzaville et Pointe-Noire, problème qui se pose tant du point de vue du nombre que des commodités. Aussi, la plupart des étrangers africains (Zairois et Haoussas surtout) vivent-ils entassés dans des logements de une ou deux pièces.

Enfin, aux nombreux problèmes que posent l'accroissement de la population et l'extension désordonnée des villes, vient se greffer un autre, qui devient un mal rongeur les villes du Congo : la prostitution.

En effet, les centres urbains du Congo sont devenus de hauts lieux du «commerce de chair». Cette situation de plus en plus alarmante est en train de prendre de l'ampleur surtout chez les jeunes femmes. Tout Congolais ou étranger qui arrive pour la première fois à Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi est tout de suite attiré par quelque chose d'insolite : le nombre de femmes qui rôdent aux alentours des hôtels, cinéma, restaurants, bars, dancing. Toutes ces femmes (étrangères pour la plupart) y passent le plus clair de leur temps et rentrent chez elles à des heures parfois indues; elles ne font rien que se livrer à la prostitution.

Certains milieux sont devenus tristement célèbres pour ces genres d'activités : c'est le cas, à Brazzaville, de la réserve forestière située près du «Stade de la Révolution», réserve qui a été transformée en véritable lieu de retrouvailles par ces libidineux. Mais l'exemple le plus frappant est sans conteste celui du quartier REX, baptisé «Quartier 300» à Pointe-Noire. Ce quartier connu de tous les «Ponténégrins» est surtout habité par des Zairoises; ces dernières pullulent dans chaque coin de rue dans l'attente d'un éventuel client. Très souvent, elles vivent à deux, trois, quatre et même plus dans des baraques qui tiennent à peine debout.

(2) H. BACKA et J.P. POATY, deux cadres travaillant à la Direction des Ressources Humaines du Ministère du Plan, République Populaire du Congo.

CONCLUSION

Au terme de cette communication, il est utile de souligner que :

— l'immigration étrangère au Congo se caractérise par une importante proportion des effectifs de sexe féminin due essentiellement à l'entrée massive et incontrôlée des femmes en provenance du Zaïre;

— d'autre part, la population immigrante étrangère croît de 1974 à 1984 à un rythme moyen annuel de 3,2 % dans la zone urbaine constituée par les 4 principales villes du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et Nkayi); ainsi, l'immigration étrangère au Congo contribue énormément à l'augmentation rapide de sa population, augmentation rapide qui permet difficilement aux villes de fournir des services de base comme l'eau courante, des réseaux d'assainissement et l'électricité.

Face donc aux nombreux problèmes d'ordre socio-économique posés par l'accroissement de la population du Congo et l'extension anarchique des villes, (un des aspects des conséquences de l'immigration étrangère au Congo), il est souhaitable que les autorités Congolaises, tant administratives que politiques, entreprennent une politique de régulation de ce phénomène par le renforcement des dispositifs au niveau des contrôles frontaliers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Jean SRET-CANALE (1964) : «Afrique Noire. L'ère coloniale : 1900-1945», Editions Sociales, Paris.
- I.F.A.N. DAKAR (1969) : «Histoire Economique du Congo 1880-1968», Editions : Anthropos, Paris.
- P. VENNETIER (1976) : «Les villes d'Afrique tropicale», Edition Masson, Paris.
- Le Groupe «Jeune Afrique» (1984) : «Le Défi du Congo — Océan ou l'Epopée chemin de fer», Edition Conseil, Paris.
- N. LOUTETE-DANGUI (1980) : «Quelques aspects de la croissance démographique de Brazzaville (1961-1967)», IFORD, Yaoundé, Septembre.
- «Recensement Général de la population du Congo 1974», Tome IV, Tableaux Statistiques détaillés, CNSEE, Brazzaville, 1978.
- «Recensement Général de la population du Congo 1984 : (Résultats extrapolés des communes)», Centre de Calcul, Ministère du Plan et de l'Economie, Brazzaville, mars 1986.